



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de  
Seine-et-Marne  
Arrondissement de  
Fontainebleau

**Service Affaires  
Scolaires**

Tel : 01.64.78.57.74  
Fax : 01.64.78.57.73

## INSCRIPTION

### RESTAURATION SCOLAIRE

Année scolaire 2018 / 2019

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : .....

Ecole : .....

Classe : .....

1/2 Pensionnaire  Occasionnel

Le passage de statut de demi-pensionnaire au statut d'occasionnel  
(ou inversement) est possible au 1<sup>er</sup> de chaque mois et exclusivement  
une seule fois par année scolaire

Date d'inscription : .....

Nom et prénom du représentant légal : .....

Nom et adresse de l'employeur de Monsieur : .....

Nom et adresse de l'employeur de Madame : .....

Adresse du domicile : .....

Tél fixe : ..... Portable : .....

Adresse Mail : .....

Autres enfants composant la famille (nombre) : .....

N° Sécurité sociale : ..... N° CAF : .....

Date de la dernière vaccination antitétanique : .....

Contre-indication médicale : .....

Personne à prévenir en cas d'accident ou de maladie

Nom, prénom et n° de téléphone : .....

Assurance / Compagnie : .....

N° de sociétaire : .....

Personnes majeures autorisées à prendre l'enfant

Noms, prénoms et n° de téléphone : .....

### ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR Restauration Scolaire

Signature du Père "bon pour accord"	Signature de la Mère "bon pour accord"	Tuteur ou Correspondant "bon pour accord"

### PROCEDURE A SUIVRE

L'inscription des enfants peut s'effectuer par envoi postal, dépôt dans les boîtes aux lettres de la mairie ou au service des affaires scolaires à l'adresse suivante :

**Mairie de Souppes sur Loing  
Service des Affaires Scolaires  
19 avenue du Maréchal Leclerc  
77460 Souppes sur Loing**

#### Seront à joindre obligatoirement :

- La fiche d'inscription dûment complétée et signée,
- Une copie du livret de famille  
(avec justificatif de décision du Tribunal en cas de divorce ou de séparation),
- Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois,
- Une copie du carnet de santé de l'enfant, contrôle vaccination DTP
- L'autorisation d'hospitalisation et intervention chirurgicale en cas d'accident  
(autorisation de soins à compléter)
- Une attestation d'assurance scolaire et extra scolaire au nom de l'enfant,
- Le numéro d'allocataire de la caisse d'allocations familiales  
(Uniquement une copie de lettre ou attestation de la CAF),
- Le dernier bulletin de salaire et l'attestation d'employeur ou ASSEDIC des deux parents
- Pour les élèves extérieurs à la commune, 10 enveloppes libellées et timbrées par famille
- Un relevé d'identité bancaire,
- Le coupon d'acceptation du nouveau règlement intérieur complété et paraphé.

#### Attention

***Tout dossier incomplet sera rejeté.  
Tout changement de situation familiale doit être immédiatement signalé.***